

Lyon, mercredi 13 janvier 2021

Vaccination

Les maires ruraux au rendez-vous

L'Association des maires ruraux de France invite l'ensemble des maires à faire une réussite de la campagne de vaccination, à destination des personnes de plus de 75 ans, qui débute lundi 18 janvier 2021.

Alors que l'immense majorité des communes ne sera pas le lieu d'un centre de vaccination, l'AMRF rappelle le sens des responsabilités des élus pour faciliter la vie de ceux qui, hors Ehpad, souhaitent se faire vacciner alors qu'ils ne disposent d'aucun moyen de transport.

Comme ils l'ont fait à l'occasion du premier confinement, les maires ruraux, accompagnés par le personnel communal et les membres du CCAS, seront des facilitateurs pour l'inscription et l'accompagnement de nos aînés vers les centres de vaccinations, souvent avec la bienveillance de bénévoles, élus ou non.

Quand cela est possible, ils doivent être aidés par les opérateurs de mobilité pour organiser en lien, avec la cellule opérationnelle départementale, le transport des personnes volontaires et leur admission dans les listes d'inscrits.

Grâce à leur connaissance de la population, les élus ruraux témoignent encore une fois du rôle clé de la commune.

*Pour le Bureau,
Michel Fournier,
Président de l'AMRF*

#macommuneestutile

CONTACT PRESSE :

Cédric Szabo, directeur // Association des Maires Ruraux de France
06.85.76.94.90 // 04 37 43 39 80 // cedric.szabo@amrf.fr // amrf@amrf.fr // [@maires_ruraux](https://twitter.com/maires_ruraux)